

SABOURIN, Louis. *Passion d'être, désir d'avoir. Le dilemme Québec-Canada dans un univers en mutation*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, 216 p.

Maurice Poncelet

Volume 24, numéro 2, 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703197ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703197ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Poncelet, M. (1993). Compte rendu de [SABOURIN, Louis. *Passion d'être, désir d'avoir. Le dilemme Québec-Canada dans un univers en mutation*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, 216 p.] *Études internationales*, 24(2), 473–474.  
<https://doi.org/10.7202/703197ar>

intéressant. Il permet de mieux connaître et comprendre le comportement du gouvernement canadien lors de certains événements majeurs au niveau international. En ce sens, il constitue un excellent livre d'introduction à la politique étrangère du Canada.

Claude GOULET

Assistant de recherche  
CQRI

SABOURIN, Louis. *Passion d'être, désir d'avoir. Le dilemme Québec-Canada dans un univers en mutation*. Montréal, Les Éditions du Boréal, 1992, 216 p.

L'ouvrage de Louis Sabourin est à lire par tous ceux qui s'intéressent aux problèmes constitutionnels du Canada. Non pour son actualité immédiate, car il est paru avant le référendum du 26 octobre ; mais, au contraire, pour ce que j'appellerais sa permanence, i.e. l'essentiel de l'histoire des structures politiques et, surtout, les réflexions et commentaires sur l'évolution des États dans un proche avenir.

L'auteur distingue deux courants dans cette évolution. L'un allant vers un mieux-être économique, donc vers «l'avoir» ; l'autre vers un renforcement des identités socio-culturelles, donc de «l'être». Il ne serait pas mauvais, toutefois, de noter, et peut-être Louis Sabourin ne l'a-t-il pas fait assez remarquer, que cette dialectique ne s'applique malheureusement pas à d'autres États (pour encore que l'on puisse utiliser ce terme) dont les populations n'ont d'autre but que de subsister et relève de l'utopie ou de l'hypothèse : États africains, en particulier Soma-

lie, certaines régions de l'ex-Yougoslavie et même l'ex-URSS.

L'auteur étudie successivement : la cause fondamentale des tensions Québec-Canada ; l'évolution et les dimensions des réformes constitutionnelles ; la problématique des sociétés de demain ; et conclut en envisageant un Québec *sui generis* fondé sur l'endogénéité et la compétence dévolutive. La première notion – située «la personne humaine dans sa véritable dynamique individuelle, sociétale et universelle», la seconde est liée à «la maîtrise, effective plutôt que formelle, des pouvoirs».

Louis Sabourin a raison de vouloir ramener les problèmes constitutionnels à des faits concrets. Et je partage – avec joie – son opinion (p. 39) quant à l'utilité des experts, vrais, prétendus, soi-disant, qui m'ont toujours fait penser au Docteur Knock de Jules Romains : les malades ne guérissent pas, mais le médecin prospère....

On peut, de plus, être quelque peu sceptique quant au caractère «magique» des textes constitutionnels. Les écrits peuvent toujours être modifiés sous la force des circonstances ; ou, encore et plus simplement, être interprétés différemment. Les passages au fascisme italien, au national-socialisme allemand, et plus récemment à la démocratie espagnole se sont faits dans le cadre des constitutions existantes.

Il est envisageable qu'au Canada la solution consiste, sans changer pour l'immédiat les textes de base, à les assouplir en pratique et, à titre expérimental, par des délégations

d'exercice de compétence. C'est d'ailleurs ce que semble envisager Louis Sabourin avec sa compétence dévolutive.

Quant à l'endogénéité, elle pose évidemment le problème de la Nation. Celle-ci a de nombreuses définitions, toutes basées sur une certaine communauté de caractères et traditions, ce qui est relativement facile à constater; et sur une volonté, un accord, une habitude ou même une résignation à vivre en tant que groupe distinct, ce qui est plus difficilement visible. Peut-être pourrait-on, au lieu de chercher ce que sont les constituants d'une nation, identifier ce qu'ils ne sont pas. En d'autres termes, déterminer non plus les ressemblances mais les différences.

Quoi qu'il en soit, le problème actuel avec toutes les Nations anciennes, nouvelles, ressuscitées, est celui de l'organisation de la puissance publique. Jusqu'à tout récemment celle-ci correspondait à l'État, à tel point que l'archétype était l'État-Nation.

Mais Louis Sabourin fait justement remarquer l'existence de deux mouvements qui remettent en cause l'État-Nation. L'un, centrifuge, qui tend à donner plus de pouvoirs aux divers composants; soit «à froid» comme pour les décentralisations belge, espagnole, française; soit «à chaud» comme pour l'URSS, la Tchécoslovaquie, et surtout la Yougoslavie. Il est vrai, néanmoins, que pour ces deux dernières, il s'agissait essentiellement de constructions artificielles, dues aux erreurs de jugement des vainqueurs de la Première Guerre mondiale. L'autre, centripète, tend à regrouper, non sans certaines secousses, des États en ensembles

continentaux: CEE et libre-échange nord-américain.

On peut, d'ailleurs, remarquer qu'en gros, les zones décentralisées semblent mettre l'accent sur l'Être, alors que les ensembles paraissent le mettre sur l'Avoir. Mais ce n'est qu'une approximation et, assez souvent, les demandes de décentralisation visent une nouvelle répartition des richesses et moins de solidarité à l'intérieur du cadre étatique.

Le Canada n'échappe pas à cette dynamique qui voit les particularismes régionaux et aborigènes s'affirmer de plus en plus; et, en même temps, se construire un bloc économique nord-américain, sans oublier certaines revendications, proclamées ou insinuées, d'une «plus juste» redistribution qui laisserait plus d'argent aux provinces riches (Colombie-britannique, Alberta, Ontario) et moins aux autres (Atlantique notamment).

Le rejet des Accords de Charlottetown aura eu au moins l'avantage de mettre en sourdine les discussions constitutionnelles et de renvoyer à leurs chères études et cogitations les experts-Docteur Knock.

Une démarche rationnelle serait de «laisser le temps au temps», de conclure le maximum d'ententes administratives, tout en recueillant les avis et conseils de «sages» éloignés de toutes préoccupations politiques, médiatiques ou affairistes.

Et le livre de Louis Sabourin me semble un excellent point de départ dans cette voie.

Maurice PONCELET

*Faculté d'administration  
Université d'Ottawa*